



THE JUSTICES OF THE PEACE REVIEW COUNCIL
CONSEIL D'ÉVALUATION DES JUGES DE PAIX

Correction apportée au cinquième rapport annuel de 2011 du Conseil d'évaluation des juges de paix

Veillez noter que lors de la supervision administrative, les omissions s'ont par inadvertance glissée à la page 4 du rapport annuel, dans la liste des magistrats nommés à titre de membres temporaires du Conseil d'évaluation des juges de paix. L'information est corrigée ci-dessous.

Aux termes du paragraphe 8(10) de la *Loi sur les juges de paix*, le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario peut nommer un juge ou un juge de paix comme membre temporaire du Conseil d'évaluation des juges de paix, d'un comité des plaintes ou d'un comité d'audition, si cela est nécessaire pour satisfaire aux exigences de la *Loi*. Durant la période visée par le présent rapport, les membres temporaires suivants avaient ce statut :

- La juge principal régional Kathryn L. Hawke.....(Hamilton)
- L'honorable juge Guy F. DeMarco.....(Windsor)
- L'honorable juge Paul M. Taylor(Toronto)
- Madame la juge de paix Mary Ross-Hendriks(Toronto)
- Monsieur le juge de paix Maurice Hudson(Brampton)

A handwritten signature in cursive script that reads "Marilyn E. King".

Marilyn E. King
Registrareure